



LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :
Mercédès PEZY-FLANGNAC'H
Responsable du pôle Assemblées Délibérantes
(02 38 78 75 82)

Nos réf. : MPF/CL

Orléans, le - 3 FEV. 2011

Objet : Réunion du Bureau - Convocation

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Bureau de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire se tiendra le :

jeudi 10 février 2011 à 17 heures 45
Salle 004 - Espace Saint-Marc - 5, place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Je vous précise que les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées au siège de la Communauté d'Agglomération, Espace Saint-Marc – 5, place du 6 juin 1944 à ORLEANS, 3^{ème} étage, bureau 313 :

- tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Charles-Eric LEMAIGNEN

**Mesdames et Messieurs les membres
du Bureau**

~~~~~



AGGLO

Orléans Val de Loire  
**Réunion du Bureau  
de la Communauté d'agglomération  
Orléans Val de Loire**

**le 10 février 2011 à 17 heures 45**

**Salle 004 - Espace Saint-Marc - 5, place du 6 juin 1944 -  
45000 ORLÉANS**

**Ordre du jour**

LE PRÉSIDENT

Désignation du secrétaire de séance.

### COHESION SOCIALE

CS 01 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune d'Olivet (rue de la vallée) - Construction de 12 logements sociaux PLS collectifs - Approbation de principe - Autorisation du Président à signer une convention APL à passer avec l'Association Foncière Logement.

CS 02 - Habitat-Logement - Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle (rues Georges Guynemer et Léon Blum) - Construction de 17 logements sociaux PLUS ANRU individuels - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec Les Résidences de l'Orléanais.

### DEPLACEMENTS

DEP 01 - Déplacements - Réseau bus - Marché public de maîtrise d'oeuvre - Mise en accessibilité des arrêts - Approbation du marché de maîtrise d'oeuvre à passer avec le bureau d'études EMCBTP.

Fait à Orléans, le - 3 FEV. 2011

Le Président de la Communauté  
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN